



DOCUMENT N° 35

DÉCISION DES COMMISSAIRES SPORTIFS STEWARDS' DECISION

PÉNALITÉ INFLIGÉE AU CONCURRENT (NOM) :
PENALTY INFLICTED UPON THE ENTRANT (NAME):

NUMERO DE LICENCE / LICENSE NUMBER : 325858

N° : 467
No.:

PILOTE : SCHNEIDER Grégoire
DRIVER :

Concerne la partie de l'Épreuve : Super Manche
Concerns the part of the event:

ÉNONCÉ / STATEMENT:

Pénalité de 5 secondes

MOTIF / REASON:

Les Commissaires Sportifs ayant reçu et examiné le rapport d'un juge de fait, convoqué et entendu le Pilote et le Concurrent concerné, déterminent que le Pilote mentionné ci-dessus : a dépassé dans des conditions de drapeau jaune

La Commission Sportive impose cette pénalité conformément aux Art. 2.15 h et 2.24 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

Il est rappelé au Concurrent que, conformément aux Art. 54 de l'Annexe Sportive FFSA et 12.3.4 du Code CIK-FIA, la pénalité n'est pas susceptible d'appel.

* Le soussigné reconnaît avoir reçu copie de la présente notification et avoir été informé des voies de recours : DROIT D'APPEL, Réglementation ASN et des conséquences qui en découlent (juridiques et financières).

Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA).

Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables.

Décision annoncée
Decision announced

Date / Date: 17/03/2024

Heure / Time: 12:11

Nom / Name

Signature

Président du Collège / Chairman of the Panel:

Membres du Collège / Members of the Panel:

NOTIFICATION AU CONCURRENT CONCERNÉ / NOTIFICATION TO THE RELEVANT ENTRANT

Je soussigné :
I undersigned: Nom personnel / personal name

Représentant du Concurrent :
Representing the Entrant: Nom du Concurrent / Entrant's name

Certifie avoir reçu notification du document N° 35 des Commissaires Sportifs de l'Épreuve.
Certify that I have been notified of document No. 35 by the Stewards of the Meeting.

Date :

Heure / Time:

Signature :